



DU MERC 4 SEPT AU 16 OCTOBRE 2024

SUR LA MILESSÉ ET/OU SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS ET AGE)

NOM et Prénom de l'enfant :

AGE : Date de naissance :

Commune de la famille : QF famille :

ENFANT à inscrire **tous** les mercredis année scolaire 2024-2025. (cochez la case).

M MR AM/R AM ou J
(entourez le mode demandé)

M = Matin
MR = Matin + repas
AM/R = Repas + Après-midi
AM = Après-midi
J = Journée

Cochez les cases
correspondant à vos
besoins

Déclare avoir lu et approuvé
le règlement intérieur de
l'accueil de loisirs.

Signature des parents ou des
représentants légaux :

Dates	Matin	Repas	Après-midi
04/09			
11/09			
18/09			
25/09			
02/10			
09/10			
16/10			



DU MERC 4 SEPT AU 16 OCTOBRE 2024

SUR LA MILESSÉ ET/OU SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS ET AGE)

NOM et Prénom de l'enfant :

AGE : Date de naissance :

Commune de la famille : QF famille :

ENFANT à inscrire **tous** les mercredis année scolaire 2024-2025. (cochez la case).

M MR AM/R AM ou J
(entourez le mode demandé)

M = Matin
MR = Matin + repas
AM/R = Repas + Après-midi
AM = Après-midi
J = Journée

Cochez les cases
correspondant à vos
besoins

Déclare avoir lu et approuvé
le règlement intérieur de
l'accueil de loisirs.

Signature des parents ou des
représentants légaux :

Dates	Matin	Repas	Après-midi
04/09			
11/09			
18/09			
25/09			
02/10			
09/10			
16/10			



Cadre réservé à la direction

votre enfant sera accueilli sur le site de :

L'ALSH se réserve le droit de changer le lieu d'accueil en fonction des effectifs et autres situations le nécessitant.

Inscription prise le : Par :

Mode (entourez) : mail / téléphone / en physique à l'accueil / autres

Cadre réservé à la direction

votre enfant sera accueilli sur le site de :

L'ALSH se réserve le droit de changer le lieu d'accueil en fonction des effectifs et autres situations le nécessitant.

Inscription prise le : Par :

Mode (entourez) : mail / téléphone / en physique à l'accueil / autres